



Colloque pluridisciplinaire, ENSFEA, 3 et 4 Décembre 2019

Appel à communication

Les injonctions au changement (le terme changement est ici entendu comme passage d'un état à un autre observable dans un environnement et qui a un caractère durable (Collerette et all, 1997), deviennent la norme dans beaucoup de sphères professionnelles, que ce soit pour « produire autrement », « enseigner autrement », « gérer les territoires et l'agriculture autrement ». Ces injonctions au changement semblent supplanter dans les discours, certaines notions comme l'innovation qui réfère plus à l'introduction de nouveaux objets demandant ensuite une diffusion. Ces nouvelles exigences sociétales réinterrogent les modalités d'exercice d'une activité professionnelle dans un contexte de fortes incertitudes (Callon et al., 2001). Pour autant, le changement ne peut se résumer à un simple transfert technique. Il porte l'exigence d'un processus de négociation (Darré et al., 1989) au cours duquel les acteurs sont amenés non seulement à réinterroger l'usage des outils techniques mobilisés dans leur l'activité (Lorino, 1995), mais plus profondément à reconstruire leur identité professionnelle autour de nouvelles valeurs et à modifier en cela l'image qu'ils se font de leurs métiers et des pratiques qui leur sont associées.

Mais, comment une sphère professionnelle peut-elle changer et « apprendre » (Gather et all, 1991) de ce changement? Celui-ci ne peut se faire sans que s'accentuent la professionnalisation des métiers et l'évolution des institutions vers des gestions plus coopératives. Le changement de pratiques ne se décrète pas. Il impose une modification profonde des modes d'agir et de penser des acteurs, autrement dit, un changement institutionnel, et ce changement repose, pour une part essentielle, sur l'action collective. En effet, la professionnalisation s'accentue lorsque, dans un métier quel qu'il soit, les directives méthodologiques et les règles font place à une autonomie guidée par des objectifs clairs dont l'atteinte est évaluable ainsi que par la présence d'une éthique interdisant les pratiques contraires aux intérêts des usagers ou de la collectivité (Perrenoud, 1994). Les nouvelles exigences sociétales réinterrogent les modalités d'exercice d'une activité professionnelle avec la prise en compte des incertitudes associées à l'action et de l'éthique. La professionnalisation implique une reconstruction de l'identité et une modification de l'image que se font les acteurs de leur pratique, elle fait donc référence à leur capacité d'autocritique et d'autorégulation (Gather Thurler, 1994). Autrement dit, c'est la capacité de réflexion sur les pratiques et une régulation individuelle et collective, dès la formation initiale (Perrenoud, 1993, 1994) qui permettent l'émergence d'une nouvelle culture professionnelle accompagnant les changements. Les itérations dans l'action deviennent essentielles pour adapter l'activité à des environnements écologiques et sociaux de plus en plus complexes. La professionnalisation passe par une autre façon de demander et de rendre des comptes, par une évaluation et une autoévaluation sur l'essentiel – l'atteinte des objectifs de développement et d'apprentissage – plutôt que les rituels. Dans ce processus l'action collective est appelée à jouer un rôle important. Comme le souligne Gather Thurler (1996) c'est en inscrivant leur activité dans le collectif que les acteurs peuvent prendre des initiatives et éviter que le changement ne leur soit imposé de l'extérieur. Cet auteur parle à ce propos de « professionnalisation interactive ». Le collectif apparaît en cela comme un vecteur de changement dans la mesure où il peut soutenir l'apprentissage social (Dewey, 1967, Reed, 2010) et accompagner ainsi une actualisation des modes de penser et d'agir (Bromley, 2008).

Dans ce contexte de changements multiples qui interrogent les processus de professionnalisation, d'identité au travail et d'accompagnement des acteurs, un certain nombre de questions peuvent être mises à l'étude de manière pluridisciplinaire.

- Comment les différents acteurs professionnels de l'agriculture et du développement, de l'enseignement composent-ils avec les injonctions au changement ?
- Dans quelle mesure l'inscription de l'activité professionnelle dans un collectif peut-elle être facteur de changements de pratiques ?
- Comment l'articulation dynamique entre la formation et la recherche peut-elle accompagner les acteurs à réinterroger collectivement le sens de leurs pratiques ?

Différents axes structureront les communications du colloque ainsi que les ateliers pour les doctorants :

- Les liens formation-recherche: facteurs de professionnalisation
- Agro-écologie : changer pour produire autrement, une question de professionnalisation
- Changer pour enseigner autrement : une question de professionnalisation
- Territoires: accompagner le changement en professionnalisant les acteurs

Références:

Bromley D.W., (2008), "Volitional pragmatism", Ecological Economics, 68 (1-2), pp. 1-13.

Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique. Seuil.

Collerette, P., Delisle, G., & Perron, R. (1997). Le changement organisationnel : théorie et pratique. PUQ.

Darré, J. P., Le Guen, R., & Lémery, B. (1989). Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture. *Economie rurale*, 192(1), 115-122.

Dewey, J. (1967). The School and the Society: Rev. Ed. University of Chicago Press.

Gather Thurler, M. (1994). Coopération et professionnalisation : compétences nécessaires et liens possibles. Systèmes scolaires et pilotage de l'innovation. Emergence et implantation du changement. Bruxelles, De Boeck, 145-168.

Gather Thurler, M. (1996). Professionnaliser le métier de chef d'établissement : pourquoi et comment. La revue des échanges, 13(1), 1-16.

Lorino, P. (1995). Le déploiement de la valeur par les processus.

Perrenoud, P. (1993). Le métier d'enseignant entre prolétarisation et professionnalisation : deux modèles du changement. Faculté de psychologie et de sciences de l'éducation : Service de la recherche sociologique.

Perrenoud, P. (1994). Formation des enseignants: Entre théorie et pratique. Editions L'Harmattan Reed, M. S., A. C. Evely, G. Cundill, I. Fazey, J. Glass, A. Laing, J. Newig, B. Parrish, C. Prell, C. Raymond, and L. C. Stringer. 2010. What is social learning? *Ecology and Society* **15**(4): r1. [online] URL: http://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss4/resp1/

Thurler, M. G., & Perrenoud, P. (1991). L'école apprend si elle s'en donne le droit, s'en croit capable et s'organise dans ce sens. Congrès de la Société Suisse de Recherche en Éducation-L'institution scolaire est-elle capable d'apprendre.

Les propositions de communication

Les propositions sont à déposer **au plus tard le 16 septembre 2019.** Les évaluations sont effectuées par le conseil scientifique et seront communiquées par mail, au plus tard **le 20 septembre 2019.**

La proposition doit comporter au maximum 3 000 caractères, espaces compris (sans références). Elle constitue un résumé de la communication qui, après avoir présenté succinctement l'objet de la recherche, répond à l'un des objectifs qui est décliné dans cet appel à communication. La proposition est accompagnée de 5 mots clés et d'une bibliographie. Les résumés doivent parvenir en format Word et être adressés sur le site du colloque : https://colensfea2019.sciencesconf.org/

Si la proposition est acceptée, elle sera publiée, en l'état, dans les « pré-actes » du colloque, document communiqué à l'ensemble des participants. Ces résumés seront ensuite mis en ligne en accès public.

Le texte complet de la communication devra être déposé par les auteur.e.s sur le site du colloque pour le 16 novembre 2019. La longueur de ce texte sera entre 20 000 et 30 000 caractères, espaces compris. Une sélection de textes sera effectuée pour constituer une ou plusieurs publications dans des ouvrages collectifs.

Calendrier provisoire

- > A partir du 15 juillet 2019 : Appel à communication
- > 16 septembre 2019 : Date limite des intentions de communication avec résumé.
- ➤ 16 septembre 2019 : Ouverture des inscriptions
- > 20 septembre 2019 : Envoi aux auteurs des réponses du Conseil Scientifique
- > 16 novembre 2019 : Date limite de réception des textes définitifs
- > 3 et 4 décembre 2019 : Colloque Changement et professionnalisation

Contacts:

Cécile Gardiès : cecile.gardies@ensfea.fr
Christine Ducamp : christine.ducamp@ensfea.fr
Sylvie Fernandes : sylvie.fernandes@ensfea.fr
Sylvie Sognos : sylvie.sognos@ensfea.fr

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter le site du colloque : https://col-ensfea2019.sciencesconf.org/